École secondaire SAVANT

Passage primaire-secondaire - Suivi des plans d'intervention

Si votre enfant avait un plan d'intervention au primaire, sachez que notre équipe les reçoit tous et prend le temps de les analyser afin de les mettre en place pour l'année scolaire 2025-2026. Voici donc des précisions quant au plan d'intervention de votre enfant selon les besoins indiqués dans celui-ci.

L'élève ayant une dyslexie, une dysorthographie, une dysgraphie ou des difficultés s'y apparentant

- Les plans d'intervention et l'entente de prêt de portable vous seront envoyés via votre enfant. Nous vous demandons donc de signer le tout, garder la copie sur laquelle l'étiquette Copie des parents est apposée et nous retourner les documents signés.
- Votre enfant sera rencontré par un enseignant-ressource afin qu'il puisse bénéficier d'une vérification de l'aisance de son utilisation des outils technologiques. Un soutien aux apprentissages des différents outils et logiciels mis à sa disposition lui sera offert. Cette rencontre aura lieu au cours des mois de septembre et octobre.
 - Pour les élèves qui ont un portable de la mesure 30810, ce dernier nous sera acheminé sous peu si ce n'est pas déjà fait. Notez que votre enfant peut, à tout moment, aller à la bibliothèque pour se procurer un portable en attendant que nous recevions le sien.
 - Si votre enfant n'a pas de portable lui étant assigné, il peut, à tout moment, aller à la bibliothèque pour se procurer un portable.

L'élève ayant un TSA ou des difficultés s'y apparentant

- Vous serez contactés, au début octobre, afin de planifier une rencontre pour l'élaboration du plan d'intervention de votre enfant. Nous souhaitons prendre le temps de bien connaître votre enfant et observer ses réels besoins dans notre milieu afin de faire un plan d'intervention qui sera le plus approprié et juste.

L'élève présentant des difficultés d'apprentissage ou comportementales

Vous serez contactés, au cours de l'année, afin de planifier une rencontre pour l'élaboration du plan d'intervention de votre enfant. Normalement, nous planifions cette rencontre après la première communication puisque nous souhaitons prendre le temps de bien connaître votre enfant et observer ses réels besoins afin de faire un plan d'intervention qui sera le plus approprié et juste. Notez qu'il est aussi possible que nous notions une belle intégration et des résultats scolaires qui font en sorte que le plan d'intervention n'est plus nécessaire. Le cas échéant, nous communiquerons avec vous afin de procéder à la fermeture du plan d'intervention.

Au plaisir de contribuer à l'épanouissement et à la réussite scolaire de votre enfant,

Valérie Tremblay, directrice adjointe 1^{re} secondaire